

PR10.6 Courriel concernant la transmission Déclaration Changement d'initiateur

De : [Mouloud Merbouche](#)
À : [Garant, Yves](#)
Cc : [Pier-Luc Vandal](#); [Leclerc, Julie](#); [Dion, Mireille](#); [Gabrielle Gelineau](#)
Objet : RE: Transmission Déclaration Changement d'initiateur
Date : 21 octobre 2025 14:33:23
Pièces jointes : [2025-10-20 -déclaration-antecedents-Parc Eolien Saint-Paul-de-Montminy.pdf](#)
[2025-10-17 EXTRAIT Reso Saint-Paul-de-Montminy Wind Farm Inc.- Divers Permis et Article 115.8.pdf](#)

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour M. Garant,

Veuillez trouver ci-joint la déclaration d'antécédents ainsi qu'un extrait de la résolution du CA de la nouvelle entité légale du Parc éolien SPDM.

En espérant le tout conforme et complet, nous restons disponibles pour fournir d'autres informations additionnelles si nécessaire.

Meilleures salutations

Mouloud Merbouche M.Env., M.ès Sciences

Coordonnateur en environnement
Environmental Coordinator
Kruger Énergie S.E.C./ Kruger Energy L.P.
3285, chemin Bedford, Montréal (Québec) H3S 1G5
Cell. [REDACTED] / Télécopie : 514-343-3124

mouloud.merbouche@kruger.com

De : Garant, Yves <Yves.Garant@environnement.gouv.qc.ca>

Envoyé : 15 octobre 2025 07:41

À : Gabrielle Gelineau <Gabrielle.Gelineau@kruger.com>

Cc : Pier-Luc Vandal <Pier-Luc.Vandal@kruger.com>; Mouloud Merbouche <Mouloud.Merbouche@kruger.com>; Leclerc, Julie <Julie.Leclerc@environnement.gouv.qc.ca>; Dion, Mireille <Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Transmission Déclaration Changement d'initiateur

⚠ **External message :** Verify sender and treat links or attachments with caution.
⚠ **Message externe :** Vérifiez l'expéditeur et traitez les liens ou pièces jointes avec prudence.



Bon matin Mme Gelineau,

Un envoi par courriel ou via la plate-forme ShareFile sera suffisant.

Bonne journée!

Yves Garant, M.Sc.
Chargé de projets
Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques
MELCCFP

Téléphone : 418-521-3933, poste 31443

De : Gabrielle Gelineau <Gabrielle.Gelineau@kruger.com>

Envoyé : 14 octobre 2025 16:19

À : Garant, Yves <Yves.Garant@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Pier-Luc Vandal <Pier-Luc.Vandal@kruger.com>; Mouloud Merbouche <Mouloud.Merbouche@kruger.com>; Leclerc, Julie <Julie.Leclerc@environnement.gouv.qc.ca>; Dion, Mireille <Mireille.Dion@environnement.gouv.qc.ca>

Objet : Re: Transmission Déclaration Changement d'initiateur

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour monsieur Garant,

Bien reçu. Effectivement, nous allons procéder avec une nouvelle déclaration d'antécédents. Est-ce que je comprends de votre courriel ci-bas que nous n'avons pas besoin de déposer le document sur ClicSecur?

En date d'aujourd'hui, je n'ai pas été en mesure de déposer le document sur cette plate-forme.

Merci beaucoup,

Gabrielle

Gabrielle Gelineau

Le 14 oct. 2025 à 15:53, Garant, Yves <Yves.Garant@environnement.gouv.qc.ca> a écrit :

⚠ **External message** : Verify sender and treat links or attachments with caution.
⚠ **Message externe** : Vérifiez l'expéditeur et traitez les liens ou pièces jointes avec prudence.



Bonjour Mme Gelineau,

À la suite de ce changement d'initiateur au dossier 3211-12-260, il sera nécessaire de nous soumettre une nouvelle déclaration des antécédents. Vous pouvez obtenir le formulaire de cette déclaration en cliquant le lien suivant : [am36-declaration-antecedents.docx](#)

Je demeure disponible pour toute question.

Cordiales salutations,

Yves Garant, M.Sc.
Chargé de projets
Direction de l'évaluation environnementale des projets énergétiques
MELCCFP
Téléphone : 418-521-3933, poste 31443

De : Gabrielle Gelineau <Gabrielle.Gelineau@kruger.com>

Envoyé : 10 octobre 2025 13:57

À : Garant, Yves <Yves.Garant@environnement.gouv.qc.ca>

Cc : Pier-Luc Vandal <Pier-Luc.Vandal@kruger.com>; Mouloud Merbouche
<Mouloud.Merbouche@kruger.com>

Objet : Transmission Déclaration Changement d'initiateur

Attention! Ce courriel provient d'une source externe.

Bonjour Mr. Garant,

Je travaille avec Mr. Mouloud Merbouche, qui est présentement à l'extérieur.

Nous souhaitons vous transmettre le présent avis lequel vous informe que dans le cadre d'une réorganisation corporative intervenue en date du 30 septembre 2025, Kruger Énergie Saint-Paul-de-Montminy s.e.c. (la « Cédante ») a notamment cédé à Parc éolien Saint-Paul-de-Montminy Inc. (la « Cessionnaire ») tous ses droits et intérêts dans le parc éolien Saint-Paul-de-Montminy (le « Projet »), sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Montmagny.

Dans ce contexte, nous vous demandons de bien vouloir noter le changement d'initiateur au dossier 3211-12-260 et assurer d'émettre tout document futur, décret et autorisations à venir en lien avec le Projet au nom de Parc éolien Saint-Paul-de-Montminy Inc.

Nous avons tenté de déposer le présent document sur ClicSécur, mais sans succès. Je souhaitais donc vous transmettre l'avis directement.

N'hésitez pas à m'aviser s'il est également nécessaire de le déposer sur la plateforme, si tel est le cas, je tenterai le tout à nouveau mardi.

Merci beaucoup,

Gabrielle Gélneau

[<image001.png>](#)

<image002.gif>

Gabrielle Gélneau, LL.B. LL.L

Directrice principale, Responsable de affaires juridiques
Senior Director, Lead of Legal Affairs

Kruger Énergie S.E.C. / Kruger Energy L.P.
3285, chemin Bedford, Montréal (Québec) H3S 1G5

C



PARC ÉOLIEN SAINT-PAUL-DE-MONTMINY INC.

(la « **Société** »)

EXTRAIT CERTIFIÉ des résolutions des administrateurs de la Société adoptées en date du 17 octobre 2025.

« **ATTENDU QUE** la Société développe un projet de génération d'énergie éolienne de 196MW en Montérégie (les « **Activités** »);

ATTENDU QUE la Société a besoin de diverses autorisations et permis dans le cadre de ses Activités (les « **Permis** »);

ATTENDU QUE dans le cadre de l'émission, la réémission ou la modification des Permis, des documents sont exigés, incluant la déclaration du demandeur ou du titulaire d'une autorisation délivrée par le ministre en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec) (la « **Déclaration** »);

IL EST RÉSOLU QUE :

Autorisation

1. La Société soit autorisée à demander l'émission, la modification ou la réémission de Permis requis dans le cadre de ses Activités et à signer tous les documents nécessaires pour les fins d'obtention, de modification ou de réémission de Permis, incluant la Déclaration et tout document exigé en vertu de l'article 115.8 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (Québec).

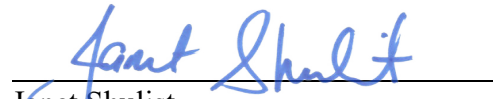
Signatures

2. La Société soit autorisée à signer tout document à être déposé auprès des instances gouvernementales appropriées pour les fins d'obtention, de modification ou de réémission de Permis ou tout autre document, acte ou entente nécessaire ou utile afin de donner plein effet aux actions prévues aux présentes résolutions.
3. Tout administrateur ou dirigeant de la Société, agissant seul, soit autorisé, pour et au nom de la Société :
 - (a) à signer la Déclaration et/ou tout document devant être déposé auprès des instances gouvernementales appropriées pour les fins d'obtention, de modification ou de réémission de Permis, ainsi que tout autre document, acte ou entente nécessaire ou utile afin de donner plein effet aux actions prévues aux présentes résolutions;
 - (b) à signer et produire tout autre document, acte ou entente et à effectuer, ou faire en sorte que soit effectuée, toute action ou toute mesure conforme aux conditions et selon ce qui sera jugé approprié, nécessaire ou utile par tout administrateur ou dirigeant de la Société, à son entière discrétion, afin de donner plein effet aux transactions prévues aux présentes résolutions. »

(Certification sur la page suivante)

La soussignée, Janet Shulist, secrétaire générale de Parc éolien Saint-Paul-de-Montminy Inc. (la « **Société** »), certifie que la présente est un extrait certifié conforme des résolutions des administrateurs de la Société adoptées en date du 17 octobre 2025 et que ces résolutions sont toujours en vigueur.

SIGNÉ ce 17^e jour d'octobre 2025.



Janet Shulist
Secrétaire générale